

## D'un projet de plantations d'arbres à la restauration d'un tronçon de la Couture - Commune d'Aigre (16)



Le ruisseau de la Couture se sépare en deux bras en aval de son cours, l'un se jetant directement dans l'Aume, l'autre longeant le bourg de Germeville et traversant les anciens marais.

En 2016, la propriétaire d'un terrain riverain de ce bras sollicita le SIAHBAC pour planter en bordure de sa parcelle. Il fut alors proposé, avant de planter, de restaurer aussi la morphologie du cours d'eau très artificialisé, en recréant des profils plus adaptés et diversifiés.

**Maître d'ouvrage :** SIAH Bassin Aume Couture

**Dates des travaux :** Avril 2016

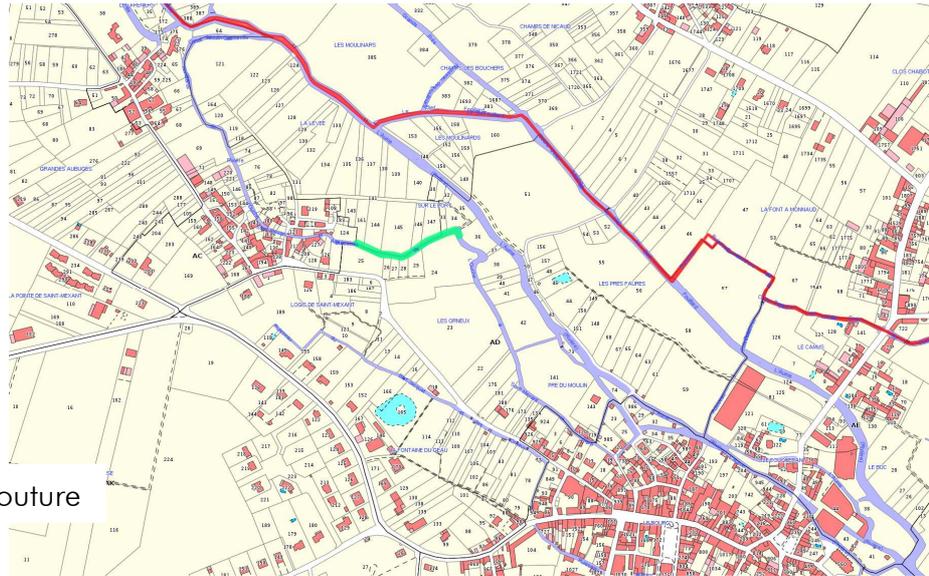
### Présentation des objectifs des travaux effectués :

Il s'agissait lors de ces travaux de répondre à une demande initiale d'une riveraine concernant la plantation de végétation en berge. Nous avons donc initié les démarches pour retravailler le lit du cours d'eau. En effet, une simple plantation aurait en quelque sorte fixé le lit dans un état de cours d'eau rectifié et recalibré. Nous souhaitons donc apporter une plus-value au projet en vue d'amélioration la diversité des faciès du lit mineur et des écoulements, avant de restaurer la ripisylve.

### Etat des lieux avant / après :

**Avant :** hauteur d'eau homogène et vitesse d'écoulement quasiment négligeable dès le printemps, substrat très vaseux et homogène, eutrophisation du milieu, peu de signes de vie aquatique.

**Après :** réactivation de zones d'eau courante, diversification du gabarit, diversification des faciès alternance fosses/radiers, mise en place d'une ripisylve plus diversifiée, création d'habitats faunistiques.



**Descriptif technique :**

Le matériau utilisé pour ces travaux est issu d'une carrière de calcaire locale. Nous avons opté pour mettre en place des matériaux provenant de la tête du gisement, offrant une grande diversité dans la granulométrie et peu coûteuse. Il a permis de délimiter le futur **lit d'emboîté**. La mise en place dans le cours d'eau s'est faite avec une mini pelle, créant dans un premier temps **des banquettes** alternées et des radiers. Pour finaliser les travaux de restauration du lit, **les berges ont été retalutées** afin de permettre à la ripisylve de coloniser le milieu sur différentes strates. La **plantation** est venue terminer les travaux, composée d'essences locales arbustives et arborées.

**Coût total des travaux : 7 581,40 €**

- Fourniture et acheminement de matériaux (500 T) : 6 421,40 €
- Travaux d'agencement : 1 056 €
- Plants / semi : 280 €

**Financement :** AEAG 40 % / Conseil régional 20 % / Conseil départemental 15 %.

**Aspects administratifs du projet :**

Déclaration au titre de la modification du profil en long et en travers d'un cours d'eau sur une distance de moins de 100 m.

**Documents utilisés disponibles sur demande :**

Photos du secteur, démarches administratives...

**Présentation des impacts observés depuis les travaux :**

Le milieu a très vite intégré l'aménagement, et une nouvelle faune aquatique a rapidement colonisé le secteur aménagé (vairons présents sur les zones de courants, microfaune fixée sur les zones de radiers). Visuellement, le ruisseau a retrouvé des faciès plus adaptés à un cours d'eau. La végétation s'est diversifiée, notamment par de nouvelles strates composées d'hélophytes auparavant relativement restreintes.

**Type de suivi :**

Suivi photo avant et après travaux avec repérage hauteur d'eau.

**Commentaires :**

La difficulté sur ce genre d'opération réside en l'estimation des volumes à mobiliser, et donc aussi en la réalisation d'un CCTP suffisamment précis pour la consultation des entreprises. Dans ce cas nous avons travaillé avec une entreprise qui s'est chargée de traiter directement avec la carrière pour nous fournir le matériau.

Ces travaux ont été un peu précipités car ils sont issus d'une demande réalisée par une propriétaire initialement pour des plantations. Cette demande étant intervenue en février, nous avons dû réagir rapidement pour la convaincre de l'intérêt et pour réaliser les actions de restauration du lit, ce qui ne nous a pas permis d'effectuer des relevés de terrains très précis pour un état des lieux complet. De ce fait, nous avons été surpris par la hauteur de vase dans le lit, ce qui explique la quantité élevée de matériaux sur ce petit tronçon.

Une autre difficulté, plus sociale, à savoir la proximité du public et notre démarche précipitée ne permettant pas une communication allant au-delà des riverains.

Malgré tout, il est important de souligner que l'agriculteur fermier sur le secteur s'est totalement impliqué à cette démarche. Il s'agit d'un exploitant essayant aujourd'hui de pratiquer une agriculture raisonnée. Il s'engage notamment dans une action de réduction de pesticides en pratiquant l'association de cultures. Il a vu en ce projet une démarche complémentaire à la sienne, permettant d'accroître localement la plus-value environnementale du site.

**Contact pour tout renseignement sur ce projet :**

TMR : Julien BLANCANT- 05 45 21 01 91- 06 78 77 88 86 - [siahbac@orange.fr](mailto:siahbac@orange.fr)

Elu référent : Monsieur Franck BONNET (Président) - Maison de l'eau, le bourg, 16140 St-Fraigne.